

Présentation générale

La durabilité économique constitue l'un des trois piliers de la durabilité des exploitations en complément des durabilités sociale et environnementale. La durabilité économique des exploitations d'élevage est caractérisée par leur viabilité, leur transmissibilité et leur capacité de résilience aux aléas et aux mutations. Évaluer cette durabilité doit permettre de répondre à une attente des consommateurs soucieux d'une production qui rémunère les éleveurs, et d'initier des stratégies d'élevage viables et pérennisées.

Dans ce document, des indicateurs économiques sont proposés afin d'évaluer cette durabilité. Ils sont ensuite illustrés par les résultats issus des suivis INOSYS Réseaux d'Élevage pour les productions bovine, ovine et caprine, viande et lait.

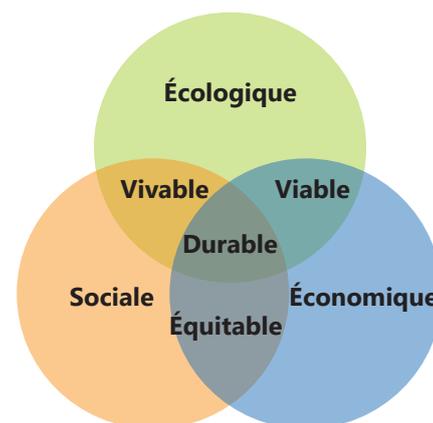
Les exploitations laitières caprines et ovines suivies dans le cadre des Réseaux d'Élevage Inosys disposent d'une meilleure efficacité économique et d'un endettement plus faible, en lien avec une moindre capitalisation ce qui contribue à des marges de sécurité d'un meilleur niveau. La durabilité des exploitations bovines allaitantes est en moyenne la plus faible pour la filière herbivore, ces élevages mobilisant un capital conséquent pour des revenus assez faibles. Au sein de chacune des cinq filières, la variabilité des résultats entre exploitations reste toutefois très forte.



**Systèmes
d'élevage herbivores
en France**

Évaluer la durabilité économique des élevages de ruminants

MÉTHODE ET ACTUALISATION DES REPÈRES (CAMPAGNES 2018-2022)



MÉTHODE

Approche de la durabilité économique à l'échelle de l'exploitation : 9 indicateurs proposés

Trois grands enjeux ont été identifiés pour déterminer la durabilité économique d'un élevage :

- La viabilité économique et l'indépendance financière des exploitations** : l'éleveur doit pouvoir vivre de son métier sans être trop dépendant des prêts contractés et des aides perçues.
- La transmissibilité** : l'éleveur doit pouvoir transmettre son exploitation. Les capitaux ne doivent donc pas être trop conséquents au regard de

la rentabilité de l'exploitation pour permettre une reprise.

- La sensibilité aux risques et aux mutations** : l'exploitation doit être résiliente pour faire face aux aléas, qu'ils soient climatiques, économiques (variations des prix des intrants et des produits), ou sanitaires.

Afin de pouvoir évaluer ces enjeux, neuf indicateurs économiques, communs à toutes les filières de ruminants, ont été retenus.

Tableau 1

Neuf critères économiques proposés

Enjeux	Critères	Indicateurs	Explication des indicateurs
Viabilité économique et indépendance financière	Viabilité	Revenu disponible/UMO exploitant	Le revenu disponible permet à l'exploitant de se rémunérer une fois ses annuités payées et d'avoir une capacité d'autofinancement (marge de sécurité pour imprévus ou nouveaux emprunts). Le niveau de revenu disponible acceptable dépend de la situation personnelle de chacun.
	Capacité économique	Produit Brut d'exploitation/ UMO rémunérée	Le produit brut de l'exploitation correspond aux montants des produits vendus, des cessions internes (exemple: céréales produites sur l'exploitation et consommées par les animaux) et des aides perçues, déduits du montant des achats d'animaux.
	Efficience économique	EBE avant charges de main-d'œuvre/Produit Brut (%)	L'EBE avant charges de main-d'œuvre/Produit indique la rentabilité de l'entreprise. Ce ratio permet de s'affranchir des différences entre les exploitations liées à la nature de la main-d'œuvre (bénévoles, salariés,...). Cet indicateur mesure le niveau de maîtrise des charges opérationnelles et de structure (hors main-d'œuvre, amortissements et frais financiers) et leur adéquation au produit.
	Poids de la dette [échelle exploitation]	Annuités/Produit Brut (%)	Ce critère donne un aperçu de la stratégie de financement de l'exploitant et de son autonomie financière. Il traduit les remboursements en cours liés aux investissements antérieurs.
	Sensibilité aux aides [échelle exploitation]	Aides totales/Produit Brut (%)	Ce critère traduit la dépendance de l'exploitation aux aides PAC, MAE et aides bio.
Transmissibilité	Immobilisations	(Actif immobilisé hors foncier + stocks)/UMO exploitant	Ce critère estime la facilité de reprise d'une exploitation à partir du montant des capitaux nécessaires au fonctionnement de l'exploitation.
	Efficience du capital	(Actif immobilisé hors foncier + stocks)/EBE avant charges sociales exploitants	Un taux faible illustre une situation favorable pour le système: un EBE élevé avec un capital modéré. A contrario un taux élevé, caractérise une situation pénalisante: un capital mis en jeu important pour une rentabilité faible. Ce résultat est à nuancer avec la pérennité de l'outil de production à transmettre.
Sensibilité aux risques et aux mutations	Taux de spécialisation	Produit de l'atelier principal hors aides/ Produit exploitation hors aides et hors cessions	Permet de déterminer le taux de spécialisation économique de l'exploitation et la part du produit principal de l'exploitation. Ce critère traduit le degré de sensibilisation de l'exploitation à la conjoncture de la production principale.
	Marge de sécurité	(Revenu disponible - rémunération 2 SMIC net *UMO exploitant)/ UMO exploitant	Une fois les annuités payées et l'exploitant rémunéré (à hauteur de 2 SMIC nets), une marge de sécurité doit permettre de payer les imprévus et les nouveaux emprunts. Ce ratio doit être positif et le plus élevé possible.



DES INDICATEURS À CONTEXTUALISER

L'analyse de ces critères doit impérativement prendre en compte le contexte de l'exploitation : vente directe, accès au foncier, âge et situation des exploitants... Ces éléments impactent fortement les critères détaillés.

Exemple : Un jeune éleveur qui reprend une exploitation aura davantage d'annuités qu'un éleveur en croisière et aura donc un revenu disponible inférieur.



La base nationale du dispositif INOSYS - Réseaux d'élevage Bovins lait, Bovins viande, Ovins lait, Ovins viande et Caprins compte 1 291 exploitations suivies en 2022, dont 865 constituent le socle national. Celui-ci est construit pour couvrir la diversité des systèmes bovins, ovins et caprins français. Leurs résultats économiques suivent les mêmes tendances d'évolution que l'ensemble des exploitations françaises même si, pour des raisons de structure et d'efficacité, ils sont en moyenne nettement supérieurs à ceux des fermes professionnelles françaises mesurées par le RICA (Réseau d'Information Comptable Agricole).

QUELLE DURABILITÉ ÉCONOMIQUE POUR LES EXPLOITATIONS SUIVIES DANS LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE ?

Cette méthode d'évaluation de la durabilité économique a été appliquée aux exploitations suivies dans les Réseaux d'élevage INOSYS bovins viande, bovins lait, ovins viande, ovins lait et caprins.

Cette synthèse présente les résultats moyens, et la dispersion (1^{er} et 3^e quartile) des élevages spécialisés en agriculture conventionnelle, pour la moyenne des campagnes 2018 à 2022, à échantillon non constant.

Cette étude portant exclusivement sur les élevages spécialisés, les élevages ovins lait étudiés se situent principalement sur la zone nord-Occitanie, la plupart des élevages des Pyrénées-Atlantiques sont donc exclus de cette analyse.

Tableau 2

Description des exploitations spécialisées

	Bovins lait	Bovins viande	Caprins	Ovins lait	Ovins viande
Nombre d'exploitations présentes au moins une année	256	273	86	52	159
Main-d'œuvre totale (UMO)	2,3	1,8	2,6	2,3	1,6
Main-d'œuvre exploitant (UMO)	1,8	1,6	1,7	1,9	1,3
SAU (ha)	102	151	34	78	84
Nombre d'animaux en production	76 vaches laitières	100 vaches allaitantes	169 chèvres	431 brebis laitières	538 brebis viande
Nombre d'UGB totaux	111 UGB bovins lait	163 UGB bovins viande	36 UGB caprins	71 UGB ovins lait	81 UGB ovins viande

1. La viabilité économique et l'indépendance financière des exploitations

Une forte disparité de revenu disponible par UMO exploitant selon les filières d'élevage

Le revenu disponible par UMO exploitant en élevage bovin lait se distingue des autres productions ruminants avec en moyenne près de 40 000 € de revenu disponible par UMO exploitant.

Par contre, pour les élevages ovins viande, l'éleveur dispose en moyenne de 22 900 € par UMO non salariée. Les trois autres filières (ovin lait, caprin et bovins viande) sont proches les unes des autres autour de 30 000 € de revenu disponible/UMO exploitant.

La dispersion des revenus est toutefois importante dans toutes les filières avec 20 000 €/UMO exploitant ou plus entre les 1^{er} et 3^e quartiles.

Le 1^{er} quartile correspond au revenu en dessous duquel se situent 25 % des exploitations, tandis que le 3^e quartile correspond au revenu au dessus duquel se situent 25 % des exploitations. Par conséquent, 50 % des exploitations obtiennent des résultats compris entre ces deux valeurs.

Excepté pour les bovins lait, le 1^{er} quartile est inférieur à 20 000 €/UMOex. Le 3^e quartile atteint 35 000 €/UMOex ou plus.

Les écarts de revenu entre et au sein des filières dépendent de la dimension des exploitations, de leur efficacité ou de leur endettement.

De nombreuses exploitations dégagent un revenu disponible inférieur à 30 000 €/UMO

Les exploitations bovines et ovins laitières sont les plus performantes, avec plus de 60 % d'entre elles qui atteignent un revenu disponible supérieur à 30 000 €/UMO exploitant. Près de la moitié des exploitations de brebis laitières parviennent à générer cet objectif de revenu. Les élevages de bovins allaitant et caprins se trouvent au même niveau : près de 4 éleveurs sur 10 réussissent à se dégager plus de 30 000 € de revenu disponible par UMO exploitant. Ce n'est le cas que pour 3 éleveurs ovins viande sur 10.

Figure 1

Viabilité

Revenu disponible/UMO exploitant (€)

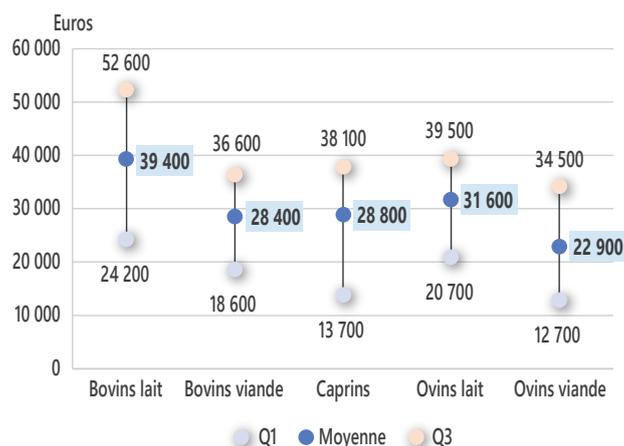
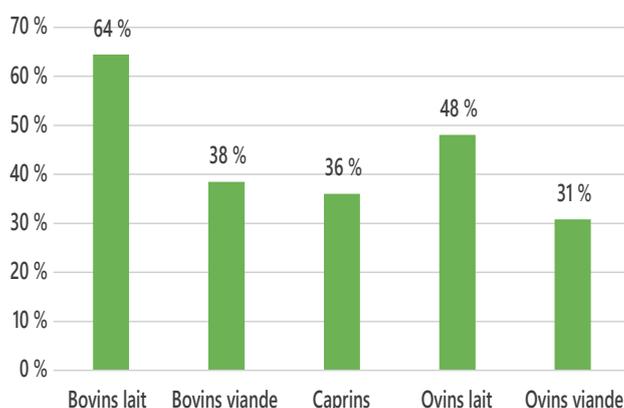


Figure 2

Pourcentage d'exploitations avec un revenu disponible > 30 000 € par UMO exploitant



La viabilité économique et l'indépendance financière des exploitations s'analysent au travers de quatre critères : le produit, l'efficacité, l'endettement et la sensibilité aux aides.

Dimension des exploitations : davantage de produit/UMO pour les élevages de bovins

Les filières bovines dégagent en moyenne davantage de produit par UMO que les filières ovines et caprines. Pour la filière bovine laitière, ce produit plus élevé se retrouve dans le revenu disponible par UMO exploitant qui est en moyenne supérieur aux résultats enregistrés dans les autres productions.

En revanche, ce produit brut supérieur en bovin viande ne contribue pas à un revenu disponible/UMOex supérieur aux filières caprines et ovines lait en raison de charges supérieures (figure 1).

Efficience

Malgré un produit brut d'exploitation/UMO rémunérée supérieur pour les élevages bovins, ces derniers restent moins efficaces au plan économique que les petits ruminants laitiers. En moyenne, leur ratio EBE avant charge de main-d'œuvre sur produit est de 42 % pour les élevages bovins lait et de 39 % pour les bovins viande. Ce critère est à relativiser avec la part d'aides touchée par l'exploitation. En effet, un ratio EBE/Produit Brut peut être élevé et traduire un niveau d'aides important plutôt qu'une efficacité produits commercialisés/charges élevée.

Des disparités importantes existent au sein de chaque filière, surtout pour l'échantillon des éleveurs caprins qui est constitué à parts égales de livreurs et de fromagers fermiers, avec des niveaux d'efficacité technico-économique très différents.

Endettement : des niveaux inférieurs en petits ruminants

Le rapport Annuités/Produit Brut observé en élevage bovins viande est plus élevé que pour les autres productions. Ces niveaux d'endettement peuvent s'expliquer par des investissements plus conséquents et/ou plus récents de ces exploitations.



Figure 3

Capacité économique

Produit brut d'exploitation/UMO rémunérée (exploitant et salarié) (€)

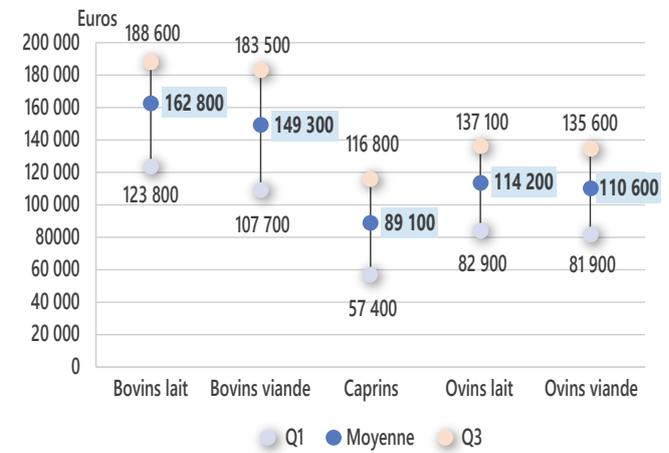


Figure 4

Efficience économique

EBE avant charges de main-d'œuvre/Produit Brut (%)

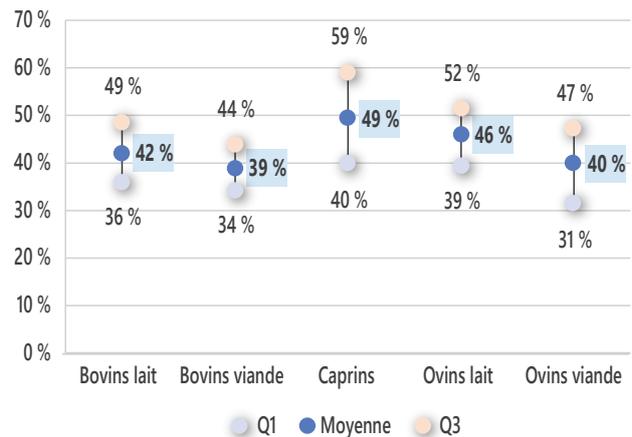
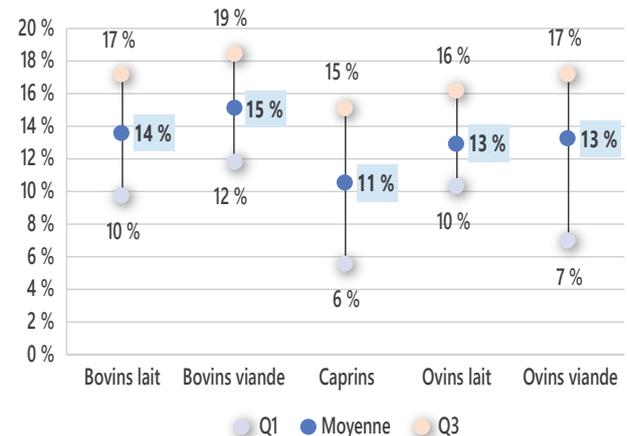


Figure 5

Poids de la dette

Annuités/Produit Brut (%)



Les systèmes viande davantage dépendant des aides PAC

Le produit des éleveurs ovins viande est composé en moyenne de 42 % d'aides PAC et de 31 % pour éleveurs bovins viande, traduisant une forte dépendance aux aides versées.

En revanche, les éleveurs caprins et bovins lait ont moins de 20 % de leur produit composé d'aides PAC. Les variabilités intra filière s'expliquent en partie par les différences d'aides perçues entre les zones de montagne (ICHN, prise en compte des surfaces pastorales) et de plaine.



Figure 6

Sensibilité aux aides Aides totales/Produit Brut (%)

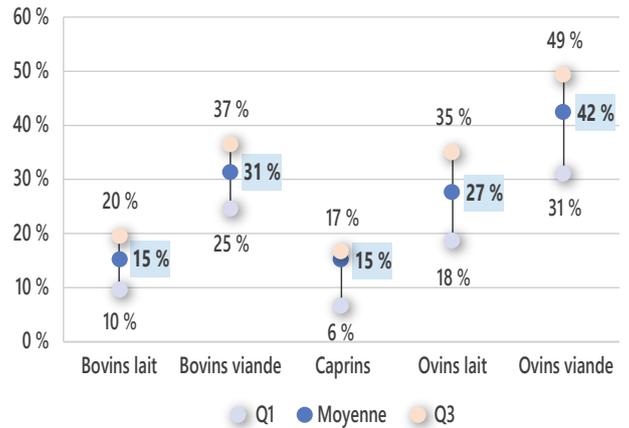


Figure 7

Capital (Actif immobilisé hors foncier + stocks)/UMO exploitant (€)

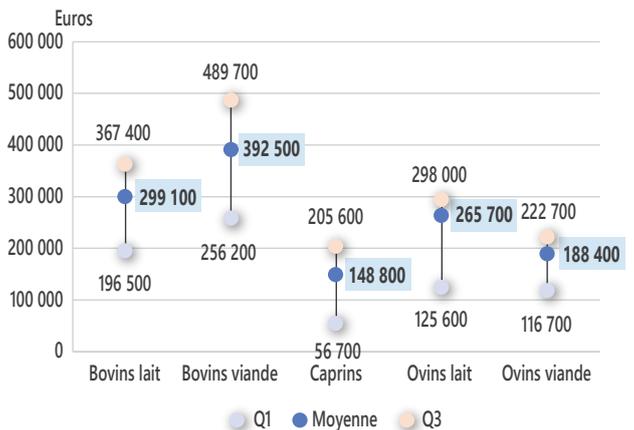
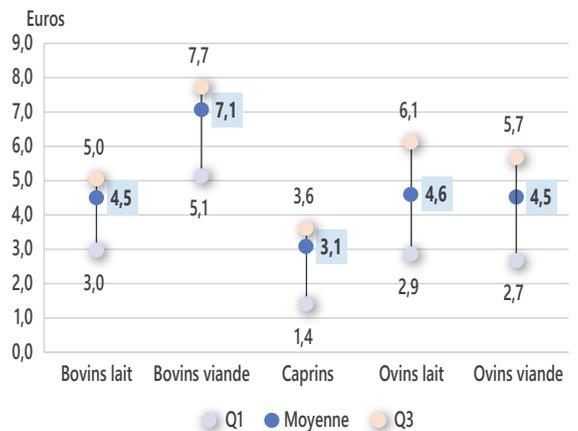


Figure 8

Rentabilité du capital (Actif immobilisé hors foncier+stocks)/EBE avant charges sociales exploitants



2. La transmissibilité

Des immobilisations conséquentes en bovins viande

L'actif immobilisé par UMO en élevage bovin est supérieur à celui enregistré en production ovine ou caprine. Les éleveurs bovins viande ont en moyenne un actif immobilisé hors foncier qui est de 390 000 €/UMO, dont près de la moitié correspond au cheptel. Un actif important qui pénalise la transmissibilité de ces exploitations. Cependant, le capital à reprendre doit être examiné aussi en termes de valeur à la revente et de risque de dévalorisation. Un cheptel est ainsi facilement réalisable avec un risque faible de moins-value. Contrairement à un bâtiment d'élevage par exemple.

En bovins viande, une rentabilité limitée pour un capital élevé

L'actif mobilisé pour dégager 1 € d'EBE est très élevé en bovins viande : il faut en moyenne 7 € d'actif pour dégager 1 € d'EBE quand 3,1 € suffisent en élevage caprin. Cet écart entre le capital et la rentabilité rend encore plus difficile la reprise des exploitations.



3. La sensibilité aux risques et aux mutations

Taux de spécialisation des exploitations

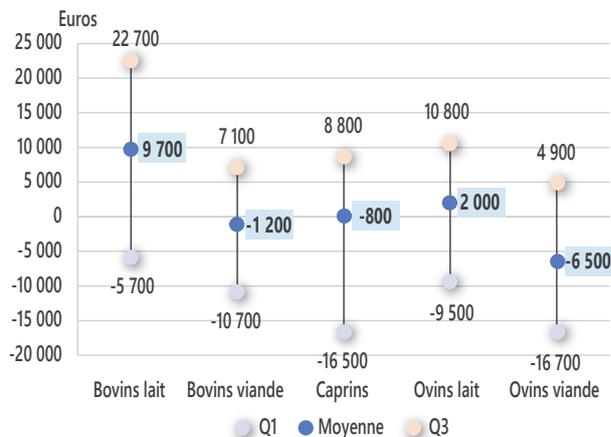
La diversification des exploitations est un critère de durabilité, dans la mesure où elle permet de répartir les risques entre ateliers ("ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier"). Cette publication étant focalisée uniquement sur les exploitations spécialisées du dispositif INOSYS-Réseaux d'élevage, ce critère n'est pas étudié.

Peu de marge de sécurité quels que soient les systèmes

La marge de sécurité dégagée après paiement des annuités et rémunération de l'exploitant (par convention à hauteur de 2 SMIC brut), doit permettre de payer les dépenses imprévues et d'autofinancer une partie des investissements à réaliser. En moyenne cette marge de sécurité est négative à faible, à l'exception des élevages bovins laitiers qui approchent 9 700 €/UMO. Dans les faits, de nombreux éleveurs ne parviennent pas à se créer une marge de sécurité nécessaire au bon fonctionnement d'une entreprise sans réduire le niveau de leurs prélèvements privés. Ceux-ci sont en dessous des 2 SMIC.

Figure 9

Marge de sécurité
(Revenu disponible - (rémunération 2 SMIC par UMO exploitant))/UMO exploitant (€)



EN SYNTHÈSE, DES PROBLÉMATIQUES DE DURABILITÉ ÉCONOMIQUE DIFFÉRENTES POUR CHACUNE DES FILIÈRES

Les écarts de résultats entre filières sont moins importants que les écarts entre exploitations d'une même filière. Le tableau ci-dessous permet toutefois d'identifier les problématiques les plus spécifiques à chacune des filières. Pour les exploitations bovines (lait et viande) les enjeux liés aux capitaux mobilisés et à l'endettement sont particulièrement importants. Dans les exploitations bovines viande, l'insuffisance d'EBE amplifie les difficultés

(très faible efficience du capital).

Malgré une efficience relativement élevée (entre 45 % et 50 %), le revenu disponible des élevages caprins et ovins laitiers ne permet pas de dégager une marge de sécurité suffisante. Pour la filière ovins viande, la sensibilité aux aides est particulièrement forte et la marge de sécurité particulièrement faible.

Tableau 3

Récapitulatif par filière des critères de durabilité économique

	Viabilité	Capacité économique	Efficience économique	Poids de la dette	Sensibilité aux aides	Immobilisations	Efficience du capital	Marge de sécurité
	Revenu disponible /UMO exploitant	Produit Brut d'exploitation /UMO rémunérée	EBE avant charges de main-d'œuvre /Produit	Annuités /Produit Brut	Aides totales /Produit Brut	(Actif immobilisé hors foncier + stocks) /UMO exploitant	(Actif immobilisé hors foncier + stocks)/EBE avant charges sociales exploitants	[Revenu disponible - (rémunération 2 SMIC net x UMO exploitant)] /UMO exploitant
Bovins lait	39 400 €	162 800 €	42 %	14 %	15 %	299 100 €	4,5	9 700 €
Bovins viande	28 400 €	149 300 €	39 %	15 %	31 %	392 500 €	7,1	-1 200 €
Caprins	28 800 €	89 100 €	49 %	11 %	15 %	148 800 €	3,1	0 €
Ovins lait	31 600 €	114 200 €	46 %	13 %	27 %	265 700 €	4,6	2 000 €
Ovins viande	22 900 €	110 600 €	40 %	13 %	42 %	188 400 €	4,5	-6 500 €

Rédaction : Julian Belz, Mylène Berruyer, Nicole Bossis, Vincent Bellet, Vincent Lictevout, Emmanuel Morin, Yannick Péchuzal, Christèle Pineau, Benoît Rubin (Institut de l'Élevage).

Conception : Beta Pictoris - **Mise en Page :** Corinne Maigret (Institut de l'Élevage).

Illustration : Freepek - **Crédit photo :** Anicap - CRAPDL/IDELE - Sophie Boyer et Corinne Maigret (Institut de l'Élevage).

Novembre 2024 - Référence idele : 0024 502 049

Pour en savoir plus : <https://inosys-reseaux-elevage.fr>